

## **Promotion de la recherche en soins infirmiers Orientations des actions du CRMC et du GRSI**

La promotion de la recherche en soins infirmiers et paramédicale par le CRMC et le GRSI, sous la forme de conseil aux établissements, doit s'envisager par étapes :

### **Recueillir les attentes des établissements :**

- à la fois vis-à-vis de ce qu'ils se représentent des dimensions de la recherche en soins
- et vis-à-vis de l'aide que le CRMC peut leur apporter

Ce recueil sur les motivations, les connaissances et les attentes se fera à partir d'un questionnaire adressé aux directeurs/ directeurs des soins et cadres sup référents / présidents de CME. Pour le centre ressource, c'est l'occasion d'identifier dans chaque établissement les personnes ressources sur lesquelles s'appuyer pour développer une dynamique propre à chaque établissement.

### **Apporter des réponses et des informations aux établissements**

Qu'est-ce que la recherche en soins ?

Présenter l'intérêt pour les établissements de s'inscrire dans une dynamique institutionnelle de recherche en soins au-delà de l'image qu'elle peut véhiculer. Ces précisions sur son champ définitionnel passent par :

- Exploration d'une question de terrain, l'objet de recherche touche à une dimension pratique, suivant une logique professionnelle et scientifique
- Montrer la possibilité d'une contribution locale au traitement et aux réponses à la question
- Préciser le cadre d'action qui favorise les dynamiques de démarche de recherche.

### **Aider à la mise en place d'une démarche institutionnelle de recherche locale**

Nous pouvons envisager plusieurs niveaux au processus de recherche évoluant d'un « *se mettre en recherche* » à « *faire de la recherche* »

- Projet de recherche à proprement parler supposant la rigueur et les contraintes qu'impose un cadre scientifique
- Démarche(s) d'étude(s) questionnant des sujets liés à la pratique soignante, impliquant un cadre moins contraignant méthodologiquement, et laissant ouverte la possibilité d'être approfondies dans un cadre scientifique
- Mise à disposition de résultats de recherche existants en vue d'une intégration dans les pratiques soignantes ou la politique de formation, sélectionnées de l'établissement (thématiques en fonction de sujets en lien avec une problématique de l'établissement)

Le CRMC et le GRSI peuvent à cette étape intervenir pour situer l'établissement vis-à-vis des pré-requis qu'impliquent la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle de recherche et le conseiller en fonction de son contexte, de ses ressources et de son projet

### **Organiser la formation aux aspects méthodologiques des professionnels associés au projet de recherche**

L'inscription dans un processus scientifique de recherche implique un accompagnement méthodologique et la formation des professionnels mobilisés. Le centre ressource doit être en mesure d'apporter un soutien de type :

- Aide à la définition du cahier des charges de la formation en fonction des besoins des établissements concernés
- Contribution du CRMC au financement de la formation et association éventuelle de ressources du réseau ou de l'équipe support

### **Développer les démarches collectives de recherche (inter-établissements)**

La mise en œuvre de projets de recherches menés conjointement par plusieurs établissements suppose le regroupement d'établissements déjà engagés institutionnellement dans une démarche locale et le partage d'intérêt sur une question commune.

Une configuration de ce type permettrait dans une étape ultérieure **l'organisation d'audits croisés**, impliquant des établissements souhaitant bénéficier d'une évaluation extérieure de leurs pratiques